



HAL
open science

L'espace agricole en questions : croisement de méthodes dans le Canton de Courçon d'Aunis (17)

Yvon Le Caro, Guy Rolland

► **To cite this version:**

Yvon Le Caro, Guy Rolland. L'espace agricole en questions : croisement de méthodes dans le Canton de Courçon d'Aunis (17). 2011. hal-04347644

HAL Id: hal-04347644

<https://hal.science/hal-04347644>

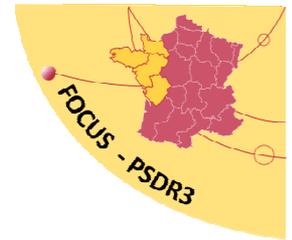
Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'espace agricole en questions : croisement de méthodes dans le Canton de Courçon d'Aunis (17)



Un chercheur et des acteurs ont croisé deux méthodes différentes pour aborder la question du foncier agricole en Charentes.

La méthode des groupes de discussion valorise la diversité des vécus, tandis que la prospective préventive® permet d'esquisser des futurs possibles pour ce territoire.

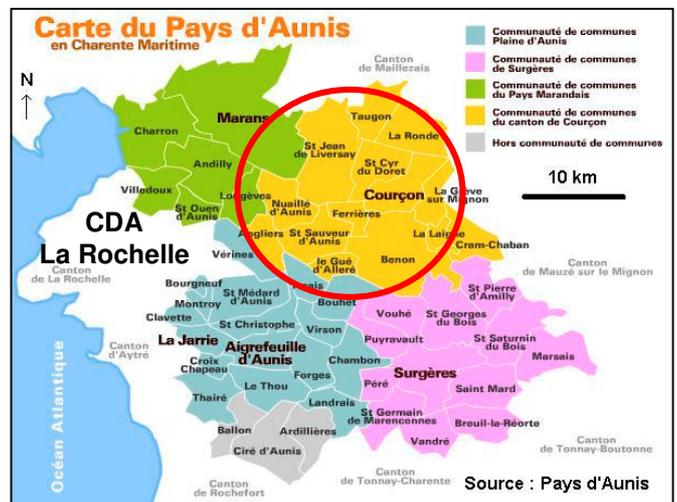
Une restitution commune a permis de valider les premiers résultats.

Foncier
Urbanisation
Usages
Acteurs
Représentations

L'Aunis, quel avenir ?

Le travail a été réalisé dans le cadre du projet DYTEFORT (Dynamiques territoriales et foncières dans le rural en transition), conduit par des universitaires de l'Ouest autour de la question "dans un contexte de recomposition des territoires dans les espaces ruraux en transition du grand Ouest, quelle marge de manœuvre, pour anticiper et encadrer les évolutions, les mutations en cours et à venir, notamment foncières ?"

Cinq territoires de recherche ont été retenus dont la plaine d'Aunis et plus particulièrement le secteur de Courçon où l'évolution démographique et la consommation foncière ont été particulièrement fortes ces 10 dernières années.



Une recherche croisée acteurs-chercheurs

Au sein de Dytefort, diverses recherches ont été menées sur ce terrain de l'Aunis. Des chercheurs ont essayé de comprendre la gestion des zones humides (VR4), d'autres les mobilités résidentielles (VR2) et la logistique agricole (VR3). Les travaux qui sont présentés ici croisent deux méthodologies mises en œuvre pour comprendre les usages et les représentations du foncier agricole d'une part (groupes de discussion conduits par Yvon Le Caro), les représentations que les divers acteurs se font de son avenir d'autre part (prospective préventive® conduite par Roland Guy, Nathalie Guéry et Florence Guiberteau). Croiser les premiers résultats de ces deux approches souligne l'intérêt d'interroger divers publics (par exemple de simples habitants ou des élus communaux) sur des questions traditionnellement posées aux seuls agriculteurs et agricultrices. Cela permet aussi de bien souligner que les questions foncières sont loin de se limiter à une problématique de marché ou aux difficultés de l'affectation des sols. Ce sont des espaces vécus ! Enfin, ces travaux, avant même d'être finalisés sur le plan scientifique, alimentent la dynamique de développement au niveau local.

NB : VR = volet de recherche

Auteurs

Yvon Le Caro (UMR CNRS 6590 ESO)

Roland Guy (Chambre d'Agriculture 17)

Partenaires

Nathalie Guéry (Pays d'Aunis)

Florence Guiberteau
(Chambre d'Agriculture 17)

SDR PROJET



L'espace agricole en questions : groupes de discussion

Pourquoi des groupes de discussion ?

Malgré la complexité des définitions, nous retenons deux caractéristiques fortes du foncier agricole : son aspect multidimensionnel et son caractère multifonctionnel.

Multidimensionnalité tout d'abord, car la terre agricole, objet ou non de marchés fonciers, est tout autant un patrimoine familial (la terre " bien-fonds ") qu'un moyen de production pour les agriculteurs (la terre " outil de travail ") et qu'un espace vécu et partagé, repère identitaire pour ses habitants, élément d'un patrimoine culturel collectif et pas seulement pour les agriculteurs (le " foncier publicisé "). Dans des contextes d'urbanisation, les deux dernières de ces trois dimensions sont particulièrement mises en tension (Le Caro, Pierre et Madeline. 2007).

Le foncier agricole est également **multifonctionnel** : sol agricole, voire support de droits de production dans le cadre de la PAC et des réglementations de l'épandage des effluents, il est depuis toujours le support d'activités sociales comme la circulation, le glanage, les loisirs (Le Caro, 2007), mais il est aujourd'hui investi de nouvelles attentes à l'égard de l'espace et de sa gestion, lui permettant d'être un indicateur signifiant des relations entre villes et campagnes, entre logiques de conservation et de reproduction, par la qualité des eaux, du paysage ou la prévention des risques naturels.

Multifonctionnel et multidimensionnel, le foncier agricole ne saurait donc être étudié comme une liste de parcelles topographiquement voire agronomiquement situées ni comme le simple objet de règlements d'urbanisme ou du marché immobilier. C'est un objet social complexe dont il s'agit d'approcher les sens pour les acteurs qui les lui donnent. Les groupes de discussion permettent aux personnes interrogées de prendre le temps de construire ensemble des réponses sur une question qui n'est pas posée de manière globale dans leur vie quotidienne. En même temps, le fait de réunir différents groupes permet à chacun de se sentir en confiance avec des personnes partageant une certaine posture vis-à-vis du foncier. Il faut noter toutefois que dans le cadre de Dytefort les groupes de discussion sont croisés avec d'autres méthodes : la prospective (décrite dans ce focus et plus en détail dans celui qui est cité en dernière page) ; les entretiens biographiques conduits par Geneviève Pierre, des entretiens " bottes aux pieds " menés par Yvon le Caro (Le Caro & Pierre, 2010).

Méthodologie des groupes de discussion

La constitution des groupes de discussion

4 groupes de discussion ont fonctionné dans l'Aunis – " agriculteurs ", " agricultrices ", " habitants " et " élus communaux ". Pour les agriculteurs, la dimension de genre nous a semblé déterminante, en particulier parce que les ménages agricoles sont très souvent installés sur la ferme " de famille " de l'un des conjoints. Pour le " recrutement " des membres de chaque groupe de discussion, l'objectif étant de 6 personnes par groupe, nous avons recherché la mixité (sauf pour les groupes agriculteurs et agricultrices), des personnes d'âges variés, la représentation de communes différentes, le tout en essayant d'éviter les groupes naturels d'inter connaissance.

La prise de contact se fait en appelant des personnes désignées par différents interlocuteurs (partenaires, institutions, personnes déjà recrutées), en demandant aux personnes volontaires de proposer un autre participant, bref de manière diversifiée et pragmatique, sachant que le recrutement constitue la principale difficulté de la méthode...

Au total 17 personnes ont participé à une démarche relativement exigeante et nous les en remercions !

Yvon Le Caro a constitué et animé des groupes similaires en Normandie (entre Coutances et la mer) et en Bretagne (Coglais Communauté, près de Fougères).

Le fonctionnement des groupes de discussion

Pour cette étude, nous avons retenu le principe de trois rencontres pour chaque groupe : la rencontre initiale, une rencontre de reprise et une rencontre de synthèse (qui a dans l'Aunis été couplée à la restitution de la prospective comme décrit dans ce focus). La rencontre initiale permet de constituer une culture commune au groupe et d'aborder les thèmes centraux. La rencontre de reprise a lieu trois semaines après la rencontre initiale, permet d'aborder les points oubliés, certains points de divergence avec les propos des autres groupes et se clôt par un échange sur photos et un bilan. Ces deux rencontres sont filmées et durent environ 2 heures. La réunion de synthèse (non filmée) doit permettre un échange entre les participants des différents groupes.

Dans l'Aunis, les 8 rencontres (4 groupes, deux réunions par groupe) se sont déroulées entre décembre 2010 et janvier 2011 dans un local " neutre " mis à disposition gracieusement par la municipalité de Saint-Sauveur d'Aunis. Elles ont toutes été très animées et riches d'échanges.

La transcription des fichiers vidéo est presque achevée et permettra une analyse approfondie de ce " matériau " scientifique. Les observations qui suivent sont proposées par Yvon Le Caro à partir des notes qu'il a prises en séance.

L 'espace agricole en questions : groupes de discussion

Quelques observations à la suite de ces 8 rencontres

1. Des situations économiques contrastées... généralement mal comprises, voire fantasmées

Chez les agriculteurs, l'inquiétude économique est patente. Elle est dramatique pour les éleveurs, mais chez les céréaliers la course à l'agrandissement résulte aussi d'une inquiétude (les "petits" disparaîtront-ils ? Jusqu'à quelle taille et à quel rythme ?). Et quand on demande aux irrigants d'arrêter, on oublie l'investissement qu'ils ont mis dans leurs forages et réseaux enterrés, et qu'ils souhaitent rentabiliser...

Chez les habitants, la demande d'espace (y compris de "grands" terrains) masque la faiblesse des budgets grevés par le logement (terrain, maison et intérêts bancaires) et les déplacements vers les lieux de travail. Le risque du chômage est comme une épée de Damoclès sur les ménages endettés.

Ces sujets sont très rarement abordés, et donnent lieu à **des interprétations hasardeuses**. Les "urbains" ne travailleraient pas beaucoup (35 heures, mais on oublie les « heures sup » non payées, les temps de déplacements, d'attente et de repas contraints) tandis que les céréaliers seraient (tous ?) très riches. Tout le monde reconnaît que les éleveurs travaillent trop et gagnent trop peu, mais les encourage-t-on pour autant ?

2. Le paysage du marais mouillé, apprécié de tous... comme référence ou comme alibi ?

Tout le monde aime les marais.

Pour certains habitants **c'est la référence**, et la plaine comme le marais desséché sont évalués en creux (manque d'arbres, manque d'herbe, manque d'animaux au pâturage, trop de pesticides...); la présence de l'eau est essentielle mais il n'y a pas ou peu d'expérience de lotissement écologique intégrant l'eau (comme en Hollande) et ce serait plutôt son artificialisation qui domine (piscines ?)... De même nombre de nouveaux habitants aiment l'herbe et le bocage ("on a mal pour les haies" [abattues]) mais ne savent pas quoi faire de leurs tontes ni comment tailler leurs frênes...

Pour nombre d'agriculteurs (et d'élus ?) ce serait plutôt **un alibi** : de moins en moins d'agriculteurs ont besoin des marais mouillés ; leur présence permet en revanche d'artificialiser sans retenue la plaine et le marais desséché. Eux même, sur leur exploitation, peuvent conserver du bocage en zone humide et tout raser ailleurs. Il existe toutefois des agriculteurs (éleveurs surtout mais aussi céréaliers) qui entretiennent ou replantent en plaine. L'aménagement foncier a permis de créer des haies intéressantes sur Saint-Sauveur par exemple : c'est probablement une concession faite pour obtenir l'accord politique et le soutien financier (du Conseil général) sur le remembrement, donc plutôt un alibi, mais c'est plutôt efficace dans ce cas. Certains élus développent la pratique sociale des marais (fêtes au marais, etc.) et parallèlement sont peu actifs pour éviter la banalisation des paysages de plaine. Mais il y a des contre-exemples qui montrent que rien n'est objectivement bloqué : le classement des haies du Gué d'Alleré au titre de l'art. 130-1 du Code de l'urbanisme "espace boisé classé". Mais les habitants ont aussi leurs contradictions : ils aiment **l'élevage** au marais, mais pestent contre ses nuisances à la ferme (mouches, odeurs, etc.).

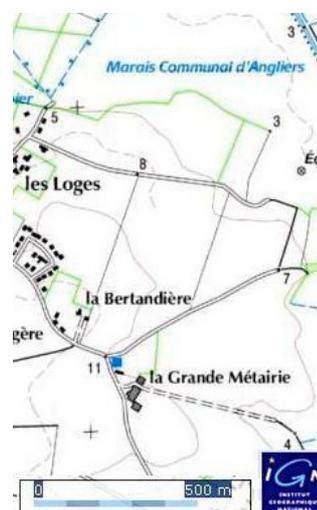
Les ambitions naturalistes portées par le Parc naturel régional du Marais Poitevin (biodiversité) et le SCoT (trame verte et bleue) sont mal comprises : beaucoup d'agriculteurs en redoutent les conséquences sur leurs choix de production (par manque d'information précise ou parce que des expériences passées le leur laissent craindre), trop d'habitants ne font aucun lien avec leurs propres pratiques (déplacements qui génèrent des infrastructures, consommation d'eau et d'espace, atteintes aux paysages par des constructions mal placées, etc.). De même certains agriculteurs se sentent remis en cause par la signature de la charte régionale "terre saine" par 8 communes du secteur.

3. Tensions sur les niveaux d'eau... mais peu d'enjeux sur les chemins pédestres...

L'eau, c'est ce qui confronte les points de vue ici...

Les niveaux d'eau dans les marais (syndicats de marais) mais aussi dans les nappes phréatiques et les nappes profondes (irrigation) font l'objet de polémiques. Les oppositions sont entre écologistes, éleveurs et céréaliers. Mais on peut être favorable à l'irrigation et opposé à ses "extrémistes", favorable à la nature et contre le "tout mouillé", etc.

Paradoxalement, **les chemins pédestres, équestres et VTT** suscitent peu de débats. Il y en a pourtant très peu pour un espace périurbain. En Bretagne et Normandie, c'est apparemment un bon moyen pour les agriculteurs de faire plaisir à leurs concitoyens sans que cela ne leur coûte grand chose. Ici, les agriculteurs semblent penser que les petites routes et les chemins en impasse des marais suffisent aux habitants, qui semblent s'en contenter... Les méthodes pour dissuader les promeneurs de passer sont variées mais efficaces. Et il n'y a pas de programme de création d'itinéraire sur les agendas politiques des communes et de la communauté de commune. Surprenant !





L'espace agricole en questions : groupes de discussion

4. L'attente du premier pas (anciens et nouveaux habitants) et le danger des "comportements à risque"

Qui doit faire le premier pas ? Qui doit faire des concessions ? Les natifs parce qu'ils se doivent d'accueillir ? Les nouveaux habitants parce qu'ils "perturbent" le milieu ?

Sans dialogue, le risque c'est de voir se développer des stéréotypes dès lors que certains individus ont **des "comportements à risque"** (c'est à dire qu'ils donnent une mauvaise image de leur corporation ou groupe social). Un céréalier me fait remarquer que pour 2 qui ont vraiment intérêt à ce que les nappes baissent rapidement au printemps, il y en a 30 qui préféreraient voir baisser leurs forages moins rapidement !

Se pose alors **la question des régulateurs** : si un groupe n'est pas capable de sanctionner ou recadrer les perturbateurs, voire si les perturbateurs sont les leaders (autoproclamés ?), si les personnes qui relèvent une anomalie ne savent pas à qui la signaler, le stéréotype se renforce et le chacun chez soi se confirme...

5. Une tolérance certaine... mais pas de moments ni de lieux pour échanger

La tolérance consiste bien souvent ici à ne rien dire, à éviter les situations conflictuelles... Cela conduit à renforcer les idées reçues. Et cela ne permet pas d'élaborer les solutions qui permettraient d'améliorer le vivre ensemble, quitte à « s'engueuler » un bon coup !

Il faut reconnaître aussi que pour échanger sur les questions de fond **les lieux et moments sont rares et imparfaits** :

- campagnes électorales municipales (mais trop tendues pour être constructives ?) ;
- discussion en conseils (mais les agriculteurs y sont rares et plutôt discrets) ;
- vente directe en général, marché de Courçon, AMAPs (mais on y parle peu de l'agriculture conventionnelle, les consommateurs y achètent l'image d'une agriculture "un peu utopique") ; aller chercher son lait à la ferme est devenu une rareté ;
- rencontres au bord des champs à l'occasion des promenades (mais peu de chemins ruraux non goudronnés et de plus en plus de terres travaillées par des ouvriers d'entreprises de travaux agricoles et de CUMA, d'exploitation, qui n'arrêtent pas leur engin pour discuter, et certains agriculteurs qui commencent à plutôt redouter les échanges) ;
- fêtes locales auxquelles contribuent des agriculteurs (éleveurs de chiens, de chevaux...) mais ils sont alors dans un rôle "ludique" loin de la profession du quotidien ;
- les festivités de la transhumance au marais communal (4 communes) : l'occasion de discussion entre les éleveurs et les élus ; pourquoi pas entre l'ensemble des agriculteurs et la population ? Ou alors réserver ça aux éleveurs et faire des fêtes des battages pour engager le dialogue avec les céréaliers ?
- activités du Gerdal (mais avec de moins en moins d'agricultrices) ;
- "Part'âge village", le réseau d'échange de savoirs de l'espace intercommunal Mosaïque : on pourrait y aborder l'agriculture de manière conviviale (mais ce thème n'est pas encore apparu) ;
- activités du Comité régional de développement agricole (trop exclusivement agricole jusque là mais ça bouge !)

En outre Yvon Le Caro note **l'absence** :

- de comice agricole (occasion de montrer son savoir faire, d'organiser un débat en salle les jours qui précèdent) ;
- de ferme pédagogique pour expliquer l'agriculture (pour les écoles, les centre de loisirs) ;
- de fête des associations (on pourrait y organiser une discussion thématique chaque année) ;
- de commission agricole communale (Ouest lyonnais) ;
- d'association culturelle s'emparant des questions agricoles (comme la compagnie P. Cosnet à l'Herberie de Pouancé, les spectacles de théâtre autoproduits de l'Association du Coglais, le travail du CRDA du Coutançais avec le cinéma de Coutances).

L'espace agricole en questions : prospective préventive®

Pourquoi une prospective préventive® ?

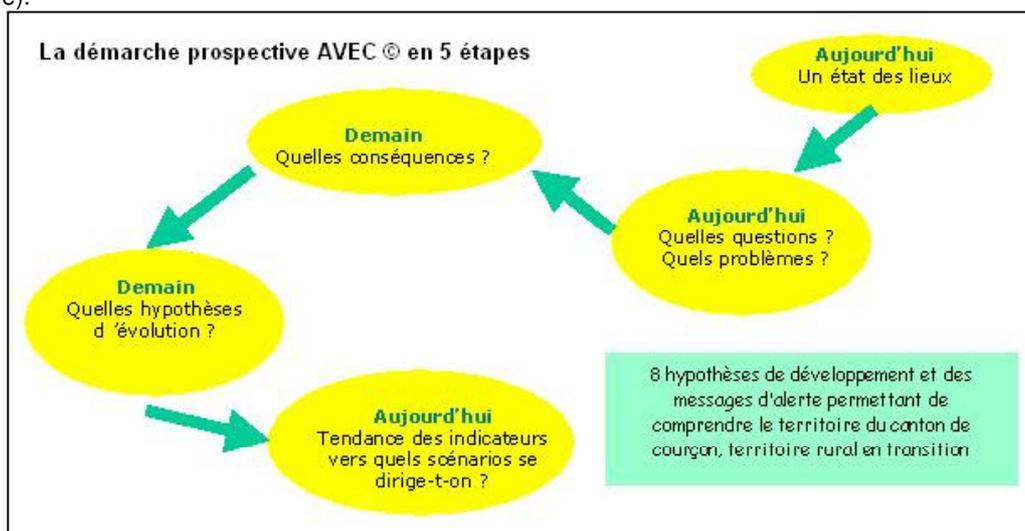
Dans un contexte de plus en plus complexe et changeant, la prospective préventive® a pour objet de décrire les futurs possibles, de repérer les changements qui pointent à l'horizon.

Nous tentons donc de répondre à la question suivante :

“ Quelle occupation et quels usages des espaces ruraux dans les territoires à forte croissance démographique dans les 15-20 prochaines années ? ”

La Méthodologie

Nous avons retenu une méthodologie précise et efficace permettant de traiter la question en 4 réunions suivant la méthodologie de prospective préventive® (Diagonart conseil, Nantes) de territoire identifiée sous la marque AVEC® déposée et mise en œuvre par les Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique. Voir le Focus spécialement dédié à cette méthode (Dagron, 2011). Le groupe d'acteurs sollicités comprend des représentants professionnels du monde agricole (8) et non agricole (3), des élus (5), des propriétaires fonciers (2), des représentants de la société civile des communes du canton de Courçon et d'institutions locales (5). Nous avons également invité deux membres du conseil de développement de La Rochelle et un universitaire (Didier Vye).



Les hypothèses décrivent, en forçant le trait, les futurs possibles.

Les indicateurs, dont l'appréciation résulte de l'avis du groupe de prospective, permettent de mesurer leur influence, favorable ou défavorable, sur les hypothèses d'évolution. Nous ne les présentons pas ici.

Les signaux émergents caractérisent des faits qui apparaissent mais dont on ne sait pas s'ils deviendront plus importants.

Les messages d'alertes soulignent les tendances actuelles affirmées

Les scénarios élaborés ne sont pas une fin en soi, mais doivent être considérés comme des référentiels sur la base desquels il est possible d'organiser une veille stratégique pour la collectivité et les acteurs locaux.

Le Calendrier de nos travaux

9 mars 2011 – 1ère réunion : Présentation de la méthode et du programme DYTEFORT. Données de diagnostic et travail sur les problématiques.

7 avril 2011 – 2ème réunion : Les conséquences possibles à 15-20 ans. Leur probabilité et leur impact sur le territoire.

12 mai 2011 – 3ème réunion : Validation des hypothèses de développement. Définition des tendances des groupes d'indicateurs.

18 mai 2011 – 4ème réunion : Influence des indicateurs sur les hypothèses de développement. Échanges sur les signaux émergents et les messages d'alerte



L'espace agricole en questions : prospective préventive®

Les hypothèses de développement qui ont été testées

1. Affaiblissement du territoire

Le territoire rural a connu un déficit d'aménagement. Certains travaux hydrauliques, jusque là réalisés par les agriculteurs ou les associations de gens de terrain, ne sont plus effectués. Le paysage s'est fermé, certains marais de faible productivité deviennent inaccessibles et se transforment en friche. Minoritaires, les agriculteurs ne pèsent plus sur les décisions locales : la profession agricole est sous-représentée au sein des conseils municipaux, et contrairement aux autres taxes locales, la part de la taxe sur le foncier non bâti dans les revenus communaux a diminué. Les agriculteurs se sont heurtés à la pression de la population et doivent organiser leurs travaux des champs au rythme de vie des habitants (week-end...). Des ménages ayant la capacité financière, retournent s'installer sur la CDA de La Rochelle. Les ressources financières stagnent et le territoire tend à se "paupériser". La mémoire locale s'efface progressivement.

2. Une agriculture sur sa lancée

Face aux contraintes économiques et de travail, l'élevage bovin a peu à peu disparu. Dans le même temps, les exploitations céréalières ont continué de s'agrandir et de s'adapter aux contraintes environnementales. Le nombre d'agriculteurs diminue toujours et personne (ni exploitant, ni élus...) ne cherche à maintenir les sièges d'exploitation. Même les anciens exploitants agricoles privilégient la vente de terres en terrain à bâtir. Les terres agricoles sont devenues un enjeu spéculatif (fonds d'investissement, alimentation). Des conflits d'intérêts sont apparus autour de ces enjeux fonciers, des zones naturelles où l'agriculture est contrainte sous la pression des collectivités. L'agro-alimentaire a subi la disparition et/ou la délocalisation des unités de transformations liées à l'élevage vers d'autres sites.

3. Un territoire de passage

La politique d'habitat offensive de l'agglomération rochelaise a attiré davantage les populations jeunes et actives. Les services de santé se sont concentrés sur le pôle rochelais. L'intérieur des terres subit cet attrait et ne maintient pas durablement sa population. Les habitants aspirant à un mode de vie plus urbain sont de passage et peinent à s'intégrer à la vie locale. Un comportement individualiste entraîne peu d'échanges entre les habitants. Les habitants, aujourd'hui installés sur le territoire, privilégient les loisirs les voyages et sont peu attachés à la vie locale ou aux biens matériels (telle la maison ou le jardin). Le territoire se vide la journée.

4. Un territoire dynamique

L'évolution des périmètres des inter-collectivités a permis une dynamique territoriale. Les collectivités ont imaginé d'autres formes de commerces et de services, ce qui a eu pour conséquence première la "re"création de cœurs de village. Les besoins en services des ménages étant davantage satisfaits localement, ces derniers génèrent un développement de l'économie résidentielle. Dans l'optique de réaliser des économies financières ou énergétiques, les ménages ont développé des mutualisations d'équipements (auto-partage, covoiturage). La vie associative s'est enrichie, la mixité sociale et le partage intergénérationnel se sont renforcés. La mutualisation des coûts permet à l'agriculture de production de vente de renforcer sa compétitivité. L'agriculture de proximité et la transformation des produits locaux a généré quant à elle de l'emploi et de la valeur ajoutée. Des investisseurs privés s'intéressent au foncier agricole ce qui entraîne une augmentation des prix du foncier de façon générale.

5. Une agriculture à l'écoute

Les progrès en matière d'agro-fourriture ont permis aux agriculteurs de s'adapter aux contraintes agro-environnementales de plus en plus prégnantes. Sous l'impulsion des collectivités, les zones de captage se sont étendues à l'ensemble du bassin versant. De leur côté les agriculteurs adaptent leurs pratiques pour en limiter l'impact sur les paysages. Les fonctions d'aménités se développent à la demande d'une population qui n'a cessé de croître. L'attrait du port de La Pallice et les contraintes liées aux normes alimentaires limitent le développement de l'agriculture de proximité et de la transformation. Pour valoriser la mise en œuvre des bonnes pratiques, les agriculteurs communiquent vers les habitants du territoire, où chacun s'accommode d'un paysage céréalière et d'une urbanisation. Quelques élevages "encore présents" font l'attrait des enfants et des promeneurs du dimanche.

6. Un territoire en mutation

L'Aunis constitue un territoire à part entière au cœur d'un triangle Niort/La Rochelle/Rochefort avec la construction, comme élément structurant, d'un lycée d'enseignement général. Peu à peu, les populations se sont installées à l'intérieur des terres. L'emploi de proximité s'est développé et notamment via les petits commerces alimentaires et la revitalisation des centres bourgs. Les revenus moyens des ménages augmentent. Les habitants s'impliquent progressivement dans les associations avec comme "porte d'entrée" les enfants. L'identité des villages s'est perdue progressivement sous l'influence d'une urbanisation croissante. L'aménagement des bourgs a renvoyé l'agriculture à la périphérie (voie de contournement).

L 'espace agricole en questions : prospective préventive®

7. Un territoire de vie

L'aménagement du territoire (hydraulique, voies de communication) est géré à l'échelle intercommunale en répartissant la consommation du foncier selon les projets et les déplacements nécessaires. Cette gestion intercommunale a permis le développement des transports collectifs à l'intérieur du territoire et entre territoires limitrophes. Une gestion économe du foncier agricole s'opère à travers la densification du bâti mais les besoins se sont orientés vers des équipements de loisirs, eux-mêmes consommateurs d'espaces. Des rencontres, des manifestations s'organisent et permettent une meilleure connaissance et des échanges entre les habitants où la population agricole trouve sa place. L'évolution de la population s'est stabilisée (renouvellement).

8. La valorisation des ressources locales

Dans un contexte de développement durable, les habitants privilégient la consommation de produits locaux. Une agriculture "à forte valeur ajoutée" s'est développée à côté des grandes unités de production. Dans le même temps, les petites unités agro-alimentaires utilisant les produits locaux sont venues renforcer le pôle d'excellence agro alimentaire de Surgères. Cette dynamique a permis à la laiterie de Surgères de se maintenir en zone péri urbaine. Ces activités génèrent un emploi local et l'agro tourisme s'est développé. Les liaisons ferroviaires pendulaires et l'intermodalité facilitent le déplacement des habitants entre pôles d'emploi. Le territoire est un lieu résidentiel où les emplois de services se développent.

Les signaux émergents

- De nouveaux habitants à revenu élevé.
- Un impact moindre de l'agriculture sur l'environnement.
- Une demande sociale pour consommer local.
- La part alimentaire du budget des ménages diminue du fait de l'augmentation du coût de l'énergie.
- Les ménages sans emploi ou à temps partiel augmentent sans possibilité de changer de situation.
- Les contraintes et l'évolution du climat menacent l'agriculture d'aujourd'hui.
- Les propriétaires non agriculteurs font faire leurs terres par entreprise.
- Des sociétés (industrielles ou financières) achètent des terres.
- La maîtrise de l'urbanisme échappe aux petites communes ou aux décideurs locaux.
- Les emplois se créent (auto-entrepreneurs...).

Les messages d'Alerte

- Les agriculteurs ne s'installent plus car les capitaux à engager sont trop importants.
- Les terres faites par entreprises limitent les échanges entre agriculteurs et les autres habitants.
- La CDA de La Rochelle influence fortement le territoire (habitat, infrastructures, emploi).
- L'eau devient un conflit d'usage fort.
- L'agriculture ne sera reconnue qu'au prix d'un effort de communication.
- Les normes sanitaires freinent la transformation à la ferme.
- Une agriculture de proximité ne pourra se développer spontanément.
- Infrastructures, loisirs et zones d'activités consommeront du foncier agricole.
- L'élevage continue à disparaître.
- Les déplacements Courçon / La Rochelle explosent.

Discussion croisée des résultats

Tous les participants et participantes aux groupes de discussion et à la prospective ont été invités à une soirée de discussion le 4 octobre 2011. Après une présentation rapide des résultats des deux méthodes, les participants se sont séparés en deux groupes pour réagir et interagir.

Voici quelques pistes de réflexion qui ont émergé de cet échange :

- ◆ Le comportement des agriculteurs trop tournés sur eux-mêmes a pu décourager les dernières générations à s'installer : "Après nous le déluge !". Des agriculteurs retraités dévalorisent l'agriculture d'aujourd'hui.
- ◆ Désormais il faut parler "des" agricultures et d'agriculteurs qui n'ont pas les mêmes soucis au même moment. Le seul vrai point commun aujourd'hui entre agriculteurs voisins c'est le TERRITOIRE.
- ◆ La spécialisation des exploitants ne favorise pas l'entraide.
- ◆ Ce qui peut faire peur ici c'est la montée en puissance des Entrepreneurs de travaux agricoles, qui témoignent d'une réelle industrialisation du travail et qui contribuent très peu au lien social.
- ◆ Sur le canton les principaux soucis ne sont pas des soucis de milieu "rural" : ici, pas de désertification !
- ◆ Trop de nouveaux habitants ne s'investissent pas, ne vont pas aux fêtes. Comment donner envie aux nouveaux habitants de s'y investir ?
- ◆ On constate un modèle d'urbanisation qui n'est pensé et anticipé par personne : des lotissements loin des bourgs, sans liaisons douces...
- ◆ La demande en produits locaux existe mais le comportement des habitants est assez paradoxal : ils veulent bien mais sans trop de contraintes de temps, si bien que se développent aussi les courses sur Internet...



Pour aller plus loin...

- Le Caro Yvon, Madeline Philippe & Pierre Geneviève (dir.), 2007. *Agriculteurs et territoires. Entre productivisme et exigences territoriales*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 268 p. (Coll. Espace et territoires). [ISBN : 978-2-7535-0486-8 ; 20 €]
- Le Caro Yvon, 2007. *Les loisirs en espace agricole. L'expérience d'un espace partagé*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 431 p. (Coll. Géographie sociale). [ISBN : 978-2-7535-0498-1 ; 23 €]
- Le Caro Yvon & Pierre Geneviève, 2010. Le statut social de la terre agricole dans un espace rural en voie d'urbanisation, le Coglais (Bretagne). Intérêt et limites d'enquêtes par groupes de discussion. Communication au colloque international " Identité, qualité et compétitivité territoriale. Développement économique et cohésion dans les territoires alpins ", Association de science régionale de langue française (ASRDLF) et Associazione italiana di scienze regionali (AISRe), Aoste (Italie), 20-22 septembre 2010, 20 p. [en ligne sur le site de l'ASRDLF]
- Dagron Pascal et al., 2011, *Implication des acteurs locaux : un objet de recherche*. Dytefort, PSDR grand Ouest, Série Les Focus PSDR3.

Pour citer ce document :

Le Caro Yvon et Guy Roland, 2011. *L'espace agricole en questions : croisement de méthodes dans le Canton de Courçon d'Aunis (17)*, Projet Dytefort, PSDR grand Ouest, Série Les Focus PSDR3.

Plus d'informations sur le programme PSDR GO :

www.psdrgo.org

Contacts :

PSDR Grand Ouest : Anne-Catherine Chasles – Anne-Catherine.Chasles@nantes.inra.fr
ou psdrgo@nantes.inra.fr

Direction nationale PSDR : André Torre (INRA) - torre@agroparistech.fr

Animation nationale PSDR : Frédéric Wallet (INRA) – wallet@agroparistech.fr

Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), 2007-2011

Programme soutenu et financé par :

